Les gens de bien feront donc chose bonne et méritoire en achetant en nombre cette brochure et en la répendant autour d'eux. Il sera utile de le faire particulièrement dans les localités où la pétition relative aux nouveaux projets de loi sur l'enseignement n'a pas encore été présentée à la signature des habitants. Elle leur fera comprendre la nécessité de pétitionner.

## Indulgences que l'on peut gagner pendant l'année sainte en dehors de Rome

I. Les indulgences accordées à l'article de la mort.

II. Les indulgences dont bénéficient, par concession de Benoît XIII, ceux qui au son de la cloche, debout ou à genoux, récitent la Salutation angélique, ou selon le temps, une autre prière déterminée.

L'indulgence de dix ans et autant de quarantaines, accordée par Pie IX en l'an 1876, à ceux qui visitent pieusement les sanctuaires dans lesquels est exposé le Saint Sacrement pour les Quarante

heures.

IV. Les indulgences accordées par un décret d'Innocent XI et d'Innocent XII à ceux qui accompagnent le Saint Sacrement porté à un malade, ou font porter à cette occasion un cierge ou un flambeau.

V. L'indulgence de la Portioncule à Assise.

VI. Les indulgences que les Eminentissimes Cardinaux de la sainte Eglise romaine, Légats a latere, les Nonces du siège apostolique, ainsi que les Evèques dans l'exercice des fonctions pontificales, par leur bénédiction ou de toute autre manière usitée, ont coutume de donner.

VII. Les indulgences des autels privilégiés, en faveur des fidèles

trépassés et toutes autres applicables aux seuls défunts.

Il en sera de même pour toutes les indulgences concédées aux vivants, à cette condition toutefois que, par mode de suffrages, elles soient directement appliquées aux défunts.

## L'an I du XXº siècle

On a beaucoup discuté sur une question bien simple : l'année 1900 est-elle la première du xx° siècle, ou est-elle la dernière du xx°?

Rien, cependant, n'est plus clair.

Il ne s'agit pas de raisonner d'une façon abstraite, ni sur des analogies; d'examiner le cas d'un enfant qui vient de naître; de savoir s'îl a un an avant d'avoir douze mois, ni aucune autre subtilité semblable.

Il s'agit purement et simplement de savoir ce qu'est un siècle, -

et de raisonner en fait sur notre chronologie.

Un siècle, c'est 100 ans : tout est là, malgré toutes les arguties

du\_monde.

De même qu'une année c'est 365 jours en chiffre rond, et que l'année n'est pas terminée tant que le 365° jour n'est pas